

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : mairie.pranles@inforoutes-ardeche.fr

www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 OCTOBRE 2014

Sur convocation du Maire, le Conseil Municipal de Pranles s'est réuni le 3 octobre 2014 à 20h00

Présents : Denis CLAIR, Fabrice MARTEL, Nathalie DHORMES, Murielle BERTHELOT, Françoise LORIVAL, Christophe MONTEUX, THIERS Fabrice, Jean-Paul PAULMIER, Brigitte CAGNOL, Adeline CROZIER, Jean-Claude VIDAL.

Excusé : néant

Secrétaire de séance : CROZIER Adeline

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du 05 septembre 2014
2. Alimentation en eau potable
 - Résultat lot 3 sur l'interconnexion entre UDI de la Charrière et autres UDI
 - Consultation des travaux de mise en conformité du captage de la Pranlette : ouverture et analyse des prix
3. Voirie
 - Point sur les travaux de l'Entreprise COLAS RAA Route de la Garde
4. Règlement pour attribution des subventions aux associations
5. Mis en place de la commission « projets »
6. Questions diverses

1) Approbation du compte rendu du compte-rendu du 05 septembre 2014 :

Approbation du compte rendu à l'unanimité après modifications.

2) Alimentation en eau potable :

- Après analyse des différents devis en considérant avant tout, la valeur technique en lien avec le prix, l'attribution des travaux sur l'interconnexion entre UDI de la Charrière et autres UDI est attribuée à Pompage Rhône-Alpes.
- Les travaux de clôture du périmètre immédiat de la source de la Pranlette a reçu une seule offre sur quatre demandes : La MBTP.
La mairie attend la réponse du SDEA chargé de vérifier la conformité du devis aux exigences demandées. Dans ce cas les travaux lui seront attribués, les tarifs étant inférieur au coût estimé.

Répartition du coût des travaux : état 30%, agence de l'eau 30%, département 10%, commune 30%

3) Voirie :

Trois kilomètres de réfection de route à la Garde ont été réalisés par l'entreprise COLAS RAA. Le coût total pour la commune est de 47 690€. Les prix négociés au plus bas du marché ont permis de minimiser les frais. La route est ainsi restaurée pour quelques décennies à venir.

4) Règlement pour attribution des subventions aux associations

Délibération : le règlement est adopté par 11 voix pour.

5) Mis en place de la commission « projets »

La commission est en ébauche, elle aurait pour volonté de finaliser les projets, ceci par la formation de groupe travaillant par thèmes.

Cette commission est ouverte à toute personne souhaitant participer.

6) Questions diverses :

Eolien :

- ✚ La demande d'un moratoire immédiat concernant la mise en place de l'étude du vent a été envoyée et émise par le collectif d'information Eolien Pranles aux conseillers lors du conseil municipal.

Ce dernier a été refusé étant donné que les conseillers avaient donné leurs accords par 11 voix Pour lors du dernier conseil datant du 05/09/2014.

Ceci étant, le 25 novembre aura lieu une réunion d'information publique salle DELON à 18h00.

Chaque personne y est invitée.

- ✚ Le 07 octobre, Pranles devrait de nombreuses classes venant de villages voisins : Randonnée, ramassage de châtaignes, rôtie, pique-nique et découverte du Moulin de Mandy ont été au programme. La classe de cycle 2 a aussi participé à cette journée.

- ✚ Info sur les TAPS :

Un groupe d'enfants a été suspendu des TAPS durant 2 jours. La cause étant leur indiscipline, ils ont occupé la salle de la cantine avec pour surveillance Françoise Lorival et un travail à faire

- ✚ Voirie :

Demande de drainage lieu-dit « Le Faure ».

Demande de travaux au Paradis sur la vallée de l'Auzene (mais à voir avec la commune de St Etienne de Serres).

- ✚ Drain fait sur la voirie au niveau de l'église par un riverain
- ✚ Salle Robert Delon : repas familial le 25 décembre, location 50€.
- ✚ Le goûter de Noël des enfants est prévu le 20 décembre.
- ✚ 6 novembre : réunion CCAS à 20h30.

7 novembre : réunion du conseil municipal.

Fin de séance à 22h20